RÉPUBLICAIN JOURNAL

INTRANSIGEANT

RÉDACTION: 6, Rue des Glacières, TUNIS

ABONNEMENTS:

UN AN SIX MOIS TROIS MOIS 6 fr. 50 4 fr. 8 * 5 * 10 * 6 *

Rédacteur en Chef : Em. LACROIX

Adresser tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration au Bureau du Journal.

ADMINISTRATION: 6, Rue des Glacières, 6

INSERTIONS:

Publicité de la 1^{re} page, 5 fr. la ligne — En échos, 2 fr. la ligne — Chronique locale, 1 fr. 50 la ligne — Faits divers, 1 fr. la ligne — Réclames en 3° page, 0 fr. 80 la ligne — Aunonces diverses en 4° page, 0 fr. 40 la ligne.

Payables d'avance Adresser lettres et mandats à M. H. BONHOUR administrateur-gérant

Tunis, le 16 décembre 1897.

Au moment où l'on parle d'élever une statue à Jules Ferry pour honorer la mémoire de M. Barthélemy Saint-Hilaire, le protecteur et bienfaiteur de M. Millet, il n'est pas inutile de faire toucher du doigt l'énorme gaffe diplomatique commise par cet homme d'Etat, alors ministre des Affaires étrangères lors de la signature du traîté de Kassar-Saïd.

Par le sus dit traîté, la France s'engageait de respecter ceux passés par la Tunisie avec les puissances européennes. Soit par oubli, soit qu'alors les Etats-Unis aient paru aux yeux du diplomate Barthélemy Saint-Hilaire comme quantité négligeable, il ne fut pas question de la grande puissance américaine.

Des années, depuis la signature de Kassar-Said, se sont écou-

Elles sont allées rejoindre leurs revancieres dans l'oubli, et les produits des Etats-Unis, les pétroles notamment, sont entrés en Tunisie en jouissant des faveurs accordées aux nations privilégiées qui avaient des traités avec la Régence de Tunis.

Bien qu'une erreur grossière ait été commise par feu Barthélemy Saint-Hilaire dans la rédaction du traîté de Kassar-Saïd, pour tout le monde, pour le gouvernement comme pour la douane tunisienne, ce traîté avait toujours force d'existence, et, du haut enbasdel'échelleadministrative, il était respecté du plus petit au plus élevé des budgétivores.

Le traité des Etats-Unis, comme l'était celui de l'Angleterre n'a pas de durée limitée, il est perpétuel.

Lorsque l'échéance du traité italo-tunisien fut assez proche, lorsque la France allait briser cette chaîne qui était un obstacle de tous les jours, notre compatriote, M. Chapelié, consul des Etats-Unis, bien qu'il eût de sérieux griefs contre M. Millet, fit taire ses ressentiments et en bon Français qu'il est, il alla à la Résidence générale et mit au courant M. Riffault — qui l'ignorait absolument — on sait qu'en fait de diplomatie, M. Riffault ne connaissait que l'équitation — de l'existence du traité passé avec les Etats-Unis.

M. Riffault promit d'en informer M. Millet qui, ce jour-là, baptisait une église quelque part. aux environs de Tunis.

Des jours et dès mois se passcrent et M. Chapelié ne voyant rien venir et craignant un oubli de la part de l'ex-chargé d'affaires — M. Riffault avait été remplacé par M. Révoil — il se rendit encore à la Résidence où, cette fois, il trouva M. Millet et l'entretint du traité américain.

Comme le disait un de nos collaborateurs, notre résident devait ne prêter qu'une oreille très distraite à l'entretien de M. Cha-

pelié, car tous les traités ont été dénoncés sauf... celui des Etats-Unis.

Il faut croire que M. Hanotaux n'a jamais dû être avisé par son agent en Tunisie de ce fameux traîté qui, aujourd'hui, nous lie pieds et poings, quoiqu'en dise un journal local.

De par l'existence de ce traité les Etats-Unis nous tiennent bel et bien et sont aujourd'hui les maîtres de la situation en Tunisie.

Ils ignorent, du reste, notre protectorat et le régime des capitulations est toujours en vigueur pour les citoyens américains.

Quel gàchis! quel pétrin pour notre pauvre France!

S'il était dans l'intention du gouvernement français de réduire considérablement les droits d'entrée en Tunisie ou d'accorder la franchise douanière aux produits de la métropole le 1° janvier prochain, il ne le pourrait plus aujourd'hui car les Etats-Unis pourraient invoquer le bénéfice de la nation la plusfavorisée; prétendre aux mêmes avantages et nous serions forets d'acquiescer à leur juste revendication... à moins de faire parler la foudre et les canons. Mais la France voudra-t-elle jamais en arriver là?

Ainsi par la faute de ce Barthélemy Saint-Hilaire, par la légèreté d'esprit, ou pour mieux direparl'insouciance de M. Millet, voilā renvoyés aux calendes grecques les bénéfices que la population française attendait avec une patience d'ange, c'est bien le cas de le dire, de la dénonciation des traités liant la Tunisie!

Si encore M. Millet n'avait pas été prévenu, il pourrait arguer de son ignorance dudit traîté pour se défendre, mais nous le répétons, nous savons pertinemment, de source absolument sûre, gu'il a été mis au courant de l'existence du traîté américain et c'est à son incurie habituelle qu'il faut attribuer la situation empê. trée dans laquelle nous nous trouvons actuellement.

Qui va en pâtir? pas lui assurément, ni le trépassé Barthélemy Saint-Hilaire.

Et l'on viendrait aujourd'hui nous parler d'élever une statue à Jules Ferry avec médaillon de Barthélemy Saint-Hilaire pour perpétuer le souvenir de ce chinois de paravent?

Allons donc!

Autant voudrait dire d'élever tout de suite une statue à M. Millet.

Ce serait un comble.

Em. LACROIX.

La démission du ministre Darlanaura son contre coup en Tunisie et nous devons nous en réjouir car le départ de ce ministre enterre, il faut l'espérer, pour longtemps, la question de la créa-tion d'une cour d'appel des plus amovi-bles en Tunisie, tant rêvée par notre distingué président M. Fabry de Cher-

rier. Certes, nous reconnaissons volonliers qu'il faut être très-riche pour se payer le luxe d'aller en appel lorsque les ju-gements rendus par notre tribunal de céans n'ont pas l'heur de nous conve-

nir. Indépendamment de gros frais d'enregistrement de toute la procédure que cela entraîne, d'un voyage long, fatigant et coûteux à Alger, il faut, souvent, attendre des semaines quand ce ne sont pas des mois la solution d'un procès.

Mais tous ces frais, toutes ces dépenses de voyage et tous ces retards sont compensés largement par l'assurance que le procès sera jugé bien loin, en dehors de cette atmosphère inhérente aux petites villes de calomnie, atmospherequi dégage une odeur... qui ne sent pas

. SERVONNET .

. . 18 décembre 1896-1897.

L'EMPRUNT

Un emprunt de un million et 112 de francs a été contracté par le Gouvernement Tunisien, au Comptoir National d'Escompte, à un taux quelconque, pour permettre l'achat de graines de semences pour les distribuer aux indigènes.

L'évenement était prévu. Il fallait de l'argent de suite.

La famine nous harcelait. Il était indispensable d'empêcher le désas-

tre de s'étendre.

Mais si nous avions eu à la tête de la Résidence un homme plus réfléchi, plus avisé, plus prudent, soucieux des intérets dont il a la gérance et de ceux du commerce local, des banquiers, capitalistes et financiers qui la crise aurait été évitée et que des mesures de protection, de conservation, de préservation auraient été

Comment se fait-il que M. le Résident Général n'ait pas fait appel à l'épargne pour obtenir les fonds dont il aurait besoin?

Pourquoi n'a-t-il pas établi un programme contenant la demande d'emprunt, le quantum, le ou les époques de remboursement, la nature des garanties offertes, le taux de

Pourquoi s'être adressé au Comptoir National d'Escompte, au lieu de mettre l'adjudication de la couverture de l'emprunt au concours ou aux enchères?

Les banques présentes, ont-elles été consultées ?

Le Crédit Foncier et Agricole d'Algérie; la Banque de Tunisie; la Compagnie Algérienne ont-elles été pressenties? Qui sait, si en s'adressant à la mas-

se capitaliste, des conditions meilleures n'auraient pas été obtenues? C'est en matière financière surtout

qu'il faut prendre des précautions. Il faut être mesuré, parcimonieux même, avec l'argent des autres.

Il n'appartient à personne de se soustraire au contrôle des deniers publics.

Il faut éviter la critique et ne pas lui donner des armes. Or, c'est lui donner prise, que de traiter une pareille affaire, en catimini, sans bruit, sous le manteau de la cheminée, de gré à gré, sans faire appel à la con-

Un gouvernement sérieux qui se respecte, qui a le souci des biens qu'il administre, des devoirs qui lui incombent, n'agit pas avec une pareille désinvolture.

Nous trouvons étrange que M. le Résident Général — qui n'est qu'un mandataire — ait agi comme s'il faisait une œuvre personnelle avec des fonds lui appartenant. Que répondrait-il, demain, à un ca-

pitaliste qui lui dirait : « Si j'avais connu l'affaire, je l'aurais faite, a 3 112 %, d'intérèt. »

ll sera soupçonné d'avoir voulu favoriser une société au détriment de la masse contribuable.

Sans doute le temps pressait; mais on aurait pu ne pas attendre au dernier moment. On pouvait s'y prendre plus tôt. Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on sait la ruine des agriculteurs indigènes; ce n'est pas d'hier que date l'anéantissement de leurs récoltes. Leur misère était connue depuis longtemps.

Pourquoi avoir attendu au dernier moment, au moment où la saim devient menaçante pour se procurer les capitaux nécessaires à l'achatdes semences?

A toutes ces questions, il n'y a pas de réponse plausible.

Le Résident Général a voulu faire

seul, à sa guise, sans examen ni surveillance, ni contrôle, ni conseils. Cet homme autoritaire ne voit que

par lui. Il ne veut pas d'observations. Il ne veut partager le pouvoir avec personne. Il veut tout faire, tout voir, tout savoir. C'est un Dieu! Il prétend au don d'ubiquité. Il veut toutes les gloires et tous les périls. Il assume toutes les charges, toutes les responsabilités. C'est de lui surtout qu'on peut dire qu'il est venu trop tard dans un monde trop vieux. Îl se rappelle qu'il gouverne ce qu'on appelait il n'y a pas si longtemps : « Les Etats Barbaresques ». C'est un ambitieux.

Mais il oublie trop qu'il représente

Représentant de la République Française il doit s'inspirer des idées de la Nation. Fils de la Révolution Française, il a le devoir de propager ici les immortets principes, de s'ap-pliquer a être bon, juste, équitable, loyal, généreux sans bassesse et sans ostentation.

Le journal Officiel est muet sur cet emprunt.

On n'en connaît pas les conditions.

On ne sait où les grains ont été — 80 le comment le rembour are? sement sera effectué.

Toutes choses qui seraient connues si nous étions dans un pays

libre, administré sagement, loyalement, économiquement...

En attendant qu'on veuille bien en haut lieu fournir des pièces, des renseignements qui s'imposent, des explications et justifications nécessaires, nous demandons formellement que la distribution des semences ait lieu à tous les malheureux.

Nos compatriotes, très-éprouvés par plusieurs années de disette doivent être compris dans les distribu-

Ce sera là un acte de bonne administration de justice et d'humanité.

Notre dernier numéro, ausujet du rôle joué par Jules Ferry auprès du syndicat Reynach, n'a rien avance qui ne fût vrai. Voilà, qu'à deux jours d'intervalle ou presque simultanément, M. Rouanet député socialiste de Paris, dévoilait dans son rapport sur le Panama, le projet de création d'une banque tu nisienne.

Nos souvenirs sont bien exacts à cet égard. Rouvier alors ministre des finances avait bel et bien signé un décret de concession d'une banque privilégiée avec émission du papier monnaie; mais ce décret fut aussitôt rapporté, à cause des nombreux scandales qui se dessi-naient déjà à l'horizon — affaires Caffa-

rel, Limousin et Vilson.

Vous pouvez, ò admirateurs postiches, chanter tout à votre aise, les louanges du Tonkinois; de celui qui réva l'alliance avec l'Allemagne, glorifier même au besoin la mémoire de Barthélémy S'-Hilaire, ce ministre des affaires étrangères qui nous plongea dans un chaos inextricable, avec son traité de Kassar-Saïd; il se trouvera toujours des malheureux contribuables pour payer les violons de la fête. Mais, de la a leur ériger des statues à Tunis, il n'y faut point songer. Notre résident général en aura été,

une fois de plus pour, ses frais de per-suasive éloquence, lui qui sait tant charmer ses auditeurs. Que M. le Résident pense plutôt à

adoucir le sort des vivants avant de songer aux morts qui sont bien loin de lui.

La retraite de M. Poublon de notre Chambrede Commerce, où il occupaitavec tant de désintéressement les fonctions de Président, doit faire reculer de quelques lieues la création projetée d'un Tribunal de Commerce. Voyons! qui de nos élus du suffrage

restreint osera prendre en mains les intétêts d'une cause digne à tous égards de la sollicitude publique. La succession ne nous paraît pas si lourde à supporter. Il s'agit tout simplement de savoirallier

à une grande indépendance et à un esprit d'abnégation, une connaissance parfaite des

affaires du pays. Où est ce rara avis?

l'est avec joie, nous écrit-on, que d'un bout à l'autre de la Régence on a appris la réapparition de votre vaillant journal. Au moins, maintenant, les trafics

honteux vont être connus par la voie du seul journal véritablement indépendant et libre. n nous annonce qu'une violente al-tercation se serait produite entre M. Fabry, Président du Tribunal et M. K.

avocat à Tunis, que le président, autoritaire que l'on sait, aurait menacé de faire expulser de l'audience.

Cette affaire aura dit-on, des suites.

ous avons annoncé la prochaine nomination de M. Coppens de Norlandt, comme Directeur des services de l'intendance en Tunisie, mais nous avons oublié de mentionner, en même temps, que cette nomination n'aura lieu qu'après la promotion de l'honorable M. Dufour au grade d'intendant qui n'existe pas en Tunisie.

On sait que le service de l'intendance dans la Régence n'est dirigé que par un sous-intendant de 1º clas-

n nous demande si un avocat a le Udroit, en Tunisie, de signer des billets à ordre, le montant de ces billets - 800 francs - serviraient-ilg - ame

onsieur Aubert, l'honorable ingénieur en chef de la Compagnie Bone-Guelma est depuis quelques jours parmi nous.

Nous croyons savoir que ce voyage se rapporte au projet d'installation d'une fraction des bureaux de l'administration centrale à Tunis.

Notre ville ne pourra qu'y gagner, mais que dira Bône?

n se souvient du fameux journal Opposant (!!) « le Cactus sans épines » qui s'imprimait à Bone, et dont le rédacteur en chef était M. Pierre

On n'a pas oublié que, par ordre résidentiel, le numéro fut arrêté et confisqué à la frontière tunisienne à Ghardimaou.

Depuis cette époque les choses ont

bien changé. On nous prie, aujourd'hui, de de-mander au dit Pierre Elzéar, si la résidence ne lui a pas remboursé - et au-delà - le coût de sa feuille de chou postérieurement à la date du 9 mars 1897?

Ille est assez drôle, l'histoire du Contrôleur des contributions diverses, aux appointements de 3000 fr., tout frais moulu, débarqué de France, qui a forcé les portes de l'administration, nonobstant l'opposition de M. Solanet et sur la volonté expresse de M. le Résident général?

Que penser des hautes fantaisies du maître de ces lieux? Car, enfin, tout chacun sait que les contrôleurs des contributions diverses sont de modestes et intéressants fonctionnaires qui triment nuit et jour - leur service commence à 4 heures du matin pour finir à 7 heures du soir — et qui gagnent à peine de quoi ne pas mourir de faim.

Réellement, l'administration du roi Pétaud n'en fera jamais d'autres.

C'est bien le cas ou jamais de s'écrier. O suave Résident général, que de betises, l'ineffable Millet commet en ton nom!

n semble faire beaucoup de bruit au sujet des mines de charbons que quelques-uns de nos compatriotes on découvert sur les frontières d'Algérie. Il n'y a pas besoin d'aller si loin, le

Djebel Amar situé à 16 kilomètres de Tunis, récèle de riches gisements carbonifères. Le bénéficiaire des permis de recherches est M. Eugène Léon Forcioli. Nous savons de source autorisée que des ingénieurs de la Mé-

tropole vont se rendre incessamment sur les lieux pour-se livrerà des fouilles minutieuses.

ly a un mois environ une rixe eut lieu entre plusieurs personnes, sur la voie publique, à la suite de laquelle un procès-verbal fut dressé à l'encontre de M. Montaperto, Directeur du Cercle de l'Union.

Le dénouement a eu lieu à la dernière audience correctionnelle.

M. Montaperto a été condamné à 16 fr. d'amende et le tribunal a prononcé la confiscation d'un petit bijou dont M. Montaperto était porteur au moment de la rixe.

Ce petit bijou était un revolver. Et Montaperto est toujours directeur du Cercle de l'Union?

des gens malintentionnés ont fait courir le bruit que la bière servie à la Brasserie Boucherand n'était pas de la Grande Maxeville; qu'il n'enétait jamais arrivé à la douane de Tunis; que c'était tout bonnement de la bière Velten.

Nous sommes priés de donner le plus formel démenti à ces alléga-

Nous avons eu du reste la preuve entre les mains que ce n'était pas de la biere Velten qui était servie dans son établissement, par les factures de la Grande Maxeville qui ont mises sous nos yeux par M. Boucherand.

Charité Chrétienne

Pour compteter notre dernier article relatif à l'infortuné Beek, employé des Domaines, qu'on a promené dans les rues de Tunis, alors qu'il était atteint de variole confluente, nous donnons les textes des documents remis à la Croix Verte et qui n'ont pu faire ouvrir à ce moribond les portes de l'Hôpital français de Tunis.

Sur papier blanc portant ce cachet: Docteur A. Bruch, 1, rue Hanon, Tunis:

Je soussigné, docteur en médecine, certifié que le nommé Beck est atteint de variole confluente et que son état nécessite son transport immédiat à l'hópital. De A. BRUCH. 1ºr octobre 1897.

Sur papier blanc, mais de l'écriture du

même: Prière de recevoir d'urgence le nommé Beck, Amé-

dee, employé aux Domaines (atteint de variole confluente) — à isoler. — Le billet sera fait demain.

Dr A. BRUCH. 1er octobre 1897. Sur papier blanc, portant l'entète dudit

Prière à madame la Supérieure de recevoir d'ur-gence le nommé fleck, atteint de variole confluente...

Sur un imprime, portant ces mots: Hô-pital Saint-Louis, Tunis:

Je soussigné, docteur en médecine de l'Hôpital Saint-Louis, à Tunis, avant examiné le nommé Beck, agé de 30 ans, né à Nancy, exerçant la profession d'employé, af constaté qu'il est affecté de variole confluente, et je déclare que son état avice qu'il est i innuit soit. al constate qu'il est affecte de variole confluente, et je déclare que son état exige qu'il soit immédiatement admis à l'hôpital. En foi de quoi je lui ai délivré la présente déclara-tion.

Tunis, le 1er octobre 1897.

Dr A. BRUCH.

URGENCE.

S NUMBER OF RECORD

in dest pur.

Sur un papier blanc:

NOTE

Le nommé Beck, Amédée, Français, àgé de 30 ans, célibataire, à Tunis depuis un an, domicilié avenue du Port, maison Alfaurt, sol·lieite son entrée gratuite à l'hôpital. Le sus-nommé est employé des Domaines, à Tunis, à raison de 130 francs par mois.

Tunis, 1et le octobre 1897.

Le bi igadier :

Ainsi, malgré la gravité de son état, malgré les notes pressantes du docteur, malgré qu'il était créancier de son administration de son mois de septembre, soit 130 francs, l'in-foriuné Amédée Beck n'a pas été recu à l'Hôpital français, de Tunis, parcequ'il n'avait d'argent ou qu'on n'en déposait pas pour lui.

C'est inouï. Ce malheureux aurait été sau vé si on ne l'avait pas promené par la ville de bureau en bureau, si on lui avait donné les soins auxquels il avait droit. Balloté pendant 24 heures par une temperature basse, par la pluie, il a pris un refroidissement qui lui a été fatal. A qui incombe la responsabi-

Nons terminerons en constatant que mal-gré la maladie infectueuse dont était atteint Bock, son logement n'a pas été désintecté. S'il y a ici une commission d'hygiène, où perche-t-elle? et que fait-elle?

Un Cas de Justice

Comme suite à l'article qui a paru dans le numéro de ce Journal, de vendredi dernier, M. Bonnier-Ortolan n'ayant pas répondu à l'invitation qui lui a été adressée il y a lieu de mettre sous les yeux de M. le Résident général les pièces de la cause.

Il faut, en effet, que l'opinion publique soit éclairée et que l'on sache, en haut lieu, que M. d'Ortes en poursuivant l'allocation d'une indemnité ne clierche pas à créer en sa faveur un courant d'opinion ni à susciter des embarras au Gouvernement du Protecto-

En conséquence et pour que la vérité apparaisse nous publions la lettre suivante écrite à M. le baron d'Ortès par M. Bonnier-Ortolan:

Tunis, le 14 août 1897.

Mon cher d'Ortes, Je ne puis que vous féliciter de la modération que vous avez apportée et apportez encore dans l'exposè de vos revendications.

M. René Millet m'avait paru touché de la situation qui vous a été faite : Voici deux ans et demi que vous êtes suspendu de vos fonctions; incarcéré pendant de longs mois et même tenu au secret comme un malfaiteur dangereux, vous avez été acquitté, et cependant on n'a pas songé à vous offrir la moindre compensation.

Après ma conversation avec M. Millet, connaissant l'avis de votre chef M. Catroux, qui n'a cessé de vous tenir en haute estime et en grande sympathie, je pensais qu'il n'y avait plus à règler que des questions de détail.

Mais des subalternes dont j'ignore le nom ont exerce leur influence sur l'esprit du Ministre, et l'ont fait changer d'avis. On lui a conté je ne sais quelle histoire de chantage que vous auriez tente sur M. Rouvier.

Pourtant, vous n'avez jamais songé à invoquer les décrets qui régissent la matière, ni les précèdents, pas plus qu'à publier la brochure véridique et très modérée où vous exposez ranaire des pons de poudre.

Je regrette vivement de n'avoir pu mieux réussir à servir vos intérêts.

J'approuve pleinement, je le rép'te, la di-gnité de votre attitude; c'est ainsi, j'en ai le ferme espoir, que vous parviendrez à vo-

Veuillez croire à mes sentiments très sympathiques.

E. Bonnier-Ortolan, avocat, doctour en droit.

Cette lettre est formelle. Sans doute, son auteur reconnait avoir vu M, le Résident général, mais, d'après M. Bonnier-Ortolan, des subalternes ont influencé l'esprit du ministre et ont changé ses bonnes dispositions à raison d'une affaire de chantage dont M. Rouvier aurait été l'objet de la part

C'est surtout pour avoir des explications sur cette prétendue affaire de chantage que M. d'Ortès a voulu signi-fier à M. Bonnier-Ortolan la mise en demeure que l'on connaît.

Des explications verbales qui ont été fournies par M. Bonnier-Ortolan à M. d'Ortés il résulterait que M. le Résident général aurait considéré comme une manœuvre de chantage vis-àvis de M. Rouvier une lettre adressée à ce dernier en juin 1893 par laquelle l'ancien secrétaire du contrôle civil de Tunis lui envoyait le projet d'un ouvrage qu'il entendait publier en Tunisie.

Rien autre chose ne s'est passé entre l'ancien Résident général et son subordonné.

Il serait bon — au moment d'un pro-cès, à la veille d'une action judiciaire - de connaître exactement, précisément, les allégations qui peuvent nuire à la considération de M. d'Ortès.

Il serait indispensable de mettre les points sur les i, de formuler un grief, d'établir une accusation pour que M. d'Ortès puisse la discuter. C'est le moment ou jamais de faire face à l'enne-

Puisque d'après M. Bonnier-Ortolan les bonnes dispositions de M. le Résident général se sont évanouies sur le rapport de certains subalternes au sujet d'une affaire de chantage, il faudrait que ces subalternes se dévoilassent en précisant les faits.

Partout un homme inculpé a le droit de se défendre, de se disculper. Il ne saurait en être autrement ici. Il faut donc que M. Bonnier-Ortolan complète sa lettre du 14 août. Il s'est trop avancé pour ne pas aller plus loin.

La forme nuageuse dans laquelle M. Bonnier-Ortolan a enveloppé sa pensée laisse le champ libre à toutes les suppo-

Il faut que M. Bonnier-Ortolan s'explique et qu'il le fasse nettement et promptement.

M. d'Ortès ne peut rester à sa merci. Nous publierons dans notre prochain numéro la lettre adressée par M. d'Ortès à M. le Résident général Rouvier et qui ne contient que des expressions posées, réfléchies, respectueuses.

Si c'est la la tentative de chantage le public verra qu'elle n'a existé que dans l'imagination trop féconde d'un élève fonctionnaire en quête d'avance-

Nous voudrions clore cet incident et nous désirons publier dans notre pro-chain numéro les explications de M. Bonnier-Ortolan.

Chronique Locale Avis important

Nous mettons en garde le public contre certains individus qui n'appartenant de près ni de loin à la Petite Tunisje 'essaient de faire croire qu'ils font partie de notre journal.

Tous nos rédacteurs sont munis d'une carte portant le visa du rédacteur en ehef et de l'administra-teur de la " Petite Tanisie".

Pauvre Merlou!

La lecture des débats de la chambre des députés est quelquefois des plus suggestives. En effet, qui se serait jamais douté que l'intègre Merlou eut fait son voyage en Tunisie aux frais des fonds secrets du ministère des Travaux

Avec quelle désinvolture il a été jeté par dessus bord par l'inénarrable Turrel. Vraiment, la fin de cette législature nous réserve des surprises attrayantes.

Exemple à suivre

"L'Havas" nous a appris que le budget du Tonkin se soldera cette année, par une plus value de plus d'un million de piastres.

Pouvons-nous en dire autant pour notre pauvre Tunisie?

Si nos gouvernants, au lieu de nous avoir envoyé un... diplomate avait mis à la tête de la Régence un député genre Doumer, ou un administrateur quelconque, notre budget lui aussi, se solderait par un excédent de recettes.

Notre service immobilier

Nous organisons un service immobilier qui commencera à fonctionner à partir du 1er janvier prochain, ainsi qu'un service de petites annonces qui seront affichées dans notre salle d'annonces, ainsi que cela fonctionne dans les grandes villes du monde entier.

Dans notre prochain numéro nous donnerons des détails sur l'organisation de ce dernier service.

Homme de parole!

Le Résident donnait la promesse formelle à la dernière Conférence Consultative de réserver à l'avenir les postes de choix aux fonctionnaires tunisiens, les cadres de l'administration du Protectorat renfermant aujourd'hui assez d'hommes instruits et éprouvés pour assurer un recrutement normal.

Un emploi de chef de section à l'Ouzara est vacant depuis plus de deux ans: M. Millet, quinze jours après cette promesse, s'empresse de la confier à un drogman des Affaires étrangères, diplomé pour les langues Turque et persa-

Sans commentaires.

DEMANDEZ PARTOUT BOCK ORBEC Bolsson hygiénique

Coups et violences

Il y a trois semaines le tribunal correctionnel a condamné a 6 jours de prison et 25 fr. d'amende les sieurs X et B pour avoir porté des coups a l'honorable instituteur tenant l'école laïque de la rue de Suède et dans le local même

Voila une condamnation méritée quoique un peu faible.

LE CABINET DE M. ODD), chirur-gien-dentiste de S. A. le Bey, est transféré, rue des Tanneurs, 22.

Aux rones-pergere

Depuis plusieurs jours on attendait avec impatience la réouverture des Folies-Bergère.

Elle a eu lieu hier, et nous pouvons bien le dire, d'un bout à l'autre de la soirée ca n'a été qu'un long tonnerre d'applaudissements pour les pensionnaires de M. Collomb, dont la réputation comme impresario n'est plus à

M, Collomb a laissé d'excellents souvenirs partout où il a passé et notamment à Constantine d'où il nous arrive après un séjour de plus de quatre années dans cette ville. C'est donc dire que les Folies-Ber-

gère entre les mains de M. Collomb, ne pericliteront pas surfout avec une

troupe comme celle dont il s'est entouré et qui promet de nous faire passer d'agréables soirées.

ABSINTHE BERGER,

verte et blanche, la seule sans rivale. Ou l'on en boit, ou l'on ne boit rien!

Agents généraux et dépositaires : MM. FION Frères, à Tunis : 12, rue Es-Sadikia ; à Sfax : rue Gambetta.

Deux requêtes

Quelques habitants de Radès, que leurs affaires, appelent tous les jours à Tunis, nous prient de demander à la compagnie du B.G. de vouloir bien placer quelques lanternes - appliques entre la station et la route, tant du côté de Radès que de celui de Maxula,

Elles leur évileraient ainsi des chutes désagréables quand ce ne sont pas des contusions.

On nous demande également à quand la création d'un service sur la ligne d'Hammam-el-Lif, à 7 heures du soir dont une pétition s'est recouverte de nombreuses signatures en peu de jours ?

Ecrasé par un train

Ce matin le train partant de Grombalia à 5 h. 35, a tamponné en passege à niveau du Kil. 38, une araba dans laquelle se trouvait son conducteur, un indigène. Celui-ci a été tué sur le coup. Nous reviendrons sur cet accident.

Monseigneur Gazaniol Sa Grandeur Mgr Gazaniol qui a laissé de si excellents souvenirs en Tunisie, était depuis quelques jours parmi

Elle est repartie ce matin pour Cons-

Mot de la fin

Examen d'histoire : D. Quel est le combat que vous ad-

mirez le plus? R. Le Combat des Voraces contre les

Spectacles et Concerts

Tableau de la troupe : A. Audibert, régisseur général; les Rébémol's, clowns mu-

Folies-Bergère Direction Collomb. - Saison 1897-98

sicaux du Casino de Paris; Mile Buverdy, chanteuse comique de Parisiana Concert; Mlle Fathma, chanteuse créole; Mlle Claudia Montigny, chanteuse de genre; Mile Deleuil, chanteuse comique du Bataclan; Mlle Léo Nadine, gommense; Mlle Zerlina, code gune; Mile Tripitad, chanteuse frances espagnole; Mile Renée Rozals, comique de genre; Mlle Velia, comique excentrique; Mlle Rosita Dorianne, comique excentrique; Mile Mireille Dharcourt, chanteuse de genre. Orchestre d'élite sous la direction de M. Roger Boulasque.

Samedis, dimanches et fêtes, à trois heures grande matinée. Tous les jours, répétition publique de quatre à six heures. Entrée libre. Prix des places : loges de 8 places, 14 fr.;

loges de 5 places, 8 fr.; places de loges 2 fr.; première galerie, 1 fr.; parterre (consommarion obligatoire), 50 c. Restaurant et consommations de premier

Salle entièrement remise à neuf; décors nouveaux peints par M. Michel Faust.

Au Thèâtre Demain : Les pêcheurs de perles.

TUNIS. -- 22, Avenue de France. rues Amilcar, Annibal et Régulus. -- TUNIS

MAISON BORTOLI FRERES

L'OCCASION

de Bonbons de toutes sortes, Marrons glacés, Fondants, Papillottes, Chocolat à la crême ou pralinés, Dragées, Fruits confits, Biscuits, Terrines de foie gras, Vins fins, Liqueurs, Vins de Champagne, etc., etc.

Choix immense d'Articles de fantaisie, Vases, Petits Bronzes, Nécessaires, Garnitures de Cheminées, etc., etc. L'Entrée du Magasin Général est entièrement libre

tels que : chemises, mouchoirs, chapeaux, chaussures sur mesure faites par le maître cordonnier Tabou 1a. — Parfumerie, choix considérables de gilets de laine, cravates en tous genres. Tous les mois, ar-

Maison A. MAROUANI 1, rue de la Commission — TUNIS

D'ARTICLES POUR HOMMES ticles nouveaux en cravates et autres articles de fantaisie. Chaussettes, tricots, caleçons, gants, foulards, parapluies, cannes, chaussures sur mesure pour dames. Prix défiant toute concurrence. Faciliatés de payements, notamment pour les employés d'administration. — Tout achat atteignant 15 fr. payés comptant donne droit à 8 tikets pour la barbe.

EXPÉDITION DANS L'INTÉRIEUR FRANCO DE PORT POUR LES ACHATS AU-DESSUS DE 15 FRANCS

Tous systèmes

Réparations Garanties

OR, ARGENT, ETC., ETC. Assortiment pour mariages

Réparations Garanties

CACAO DEVIN



FABRIQUE MECANIQUEMENT

permettant de ne pas recourir, pour le débeurrage EMPLOI DE PRODGITS CHIMIQUES

TUNIS

3, Place de la Résidence, 3 QUINCAILLERIE, Articles de Ménage, de Chauffage, d'Eclairage, outillage d'Agriculture, fers, métaux, etc.

COMPAGNIE COMMERCIALE DE LA RÉGENCE DE TUNIS, rues Al-Djazira et de Castille

J. MATITIA

TUNIS — 15, Avenue de France, 15 — TUNIS

GRANDE SPÉCIALITÉ D'ARTICLES A 13 SOUS Pendant tout le mois de Décembre

à des prix défiants toute concurrence,

ALLONS TOUS AU GRAND BAZAR DE LA PORTE DE FRANCE TUNIS. - 15, avenue de France, 15 -- TUNIS.

COMMERCE

Par suite des imitations grossières et nombreuses auxquelles ont donné lieu ces derniers temps la Gentiane-Quina et la Raphaële fabriquées par l'ancien frère Raphaële du couvent de Saint-Bruno, actuellement maison Bonal, à Saint-Laucembre mil huit cent quatrerent-du-Pont (Isère).

Seul représentant-dépositaire pour toute la Tunisie ainsi des Finances, à Tunis, il sera que de l'importante mnison Rivoire et Lombard de Rivoire frères, de Marseille, spiritueux en tous genres procédé à l'adjudication aux en-(fondée en 1822).

DUCHÉ, 12, boulevard de Paris, Tunis.

SOCIETATION OF THE CONTROL OF THE CO rue Amilcar et rue Régulus Déjeuner: 2fr. of Diner: 2fr. 50 %

BIERES Grande MAXEVILLE & MUNICH

Desterbiaü OBERSENSESSESSES

AVIS cations publiques de la Direction chères des mahsoulats et revenus Adresser lettres, commandes, télégrammes à M. François divers, pour une année, du premier janvier au trente et un dévingt-dix-huit.

> On paut prendre connaissance du cahier des charges et de l'affiche indiquant les lots à adjuger à la Direction des Contributions diverses, tous les jours non fé:iés de huit heures à onze heures du matin.

> > Le Directeur

SOLANET.

Entrepreneur de menuise: ie Rue de Belfort et Avenue de la Marine, Tunis

TIMBRES EN CAOUTCHOUC A. Clément

TUNIS 13, rue Al-Djazira 13, TUNIS (en face la Papeterie J. Picard et Cio) Gravure sur bijoux

TUNIS

Wusique, Pianos, Instruments

DURAZZAN 6, rue de la Commission, 6

Vente, Echange, Location de Pianos Accord et Réparation

Représentant des maisons Pleyel, Wolff et Ciè, et A. Bord. Seul dépositaire de la maison Boisselot. 100 Pianos pour la Locations 100

N.B. - Sur les prix de chaque fabricant, la maison Durazzano fait les mêmes réductions que les fabriques. Tous les pianos sont garantis 36 Plois de Crédit

GRANDS

RAYMOND VALENSI Ingénieur-Architecte

22, - Rue de Russie. - 22. Immeubles de rentes — Construction industrielle et rurale - Arrosage Distribution d'eau, etc., etc.

Plans, Projets, affaires à forfait

CAFE-RESTAURANI

AMERICAIN TUNIS. - Rue de Bône. - TUNIS

Ouvert toute la nuit Restaurant à prix fixe et spécialité de repas sur commande

Plat du Four LIQUEURS DES PREMIÈRES MARQUES BIÈRE DE LA LOIRE

On prend des pensionnaires

AU CHAPEAU MODELE

13, rue d'Allemagne, TUNIS

Madame Boyer a l'honneur de prévenir ses clientes et le public, qu'à l'occacembre mil huit cent quatre- sion des fètes de Noël et du jour de l'An ent-au-Pont (Isere).

Les consommateurs sont priés de refuser impitoyablement vingt-dix sept, à huit heures du elle vient de recevoir un grand assortiles consommateurs sont priés de refuser impitoyablement vingt-dix sept, à huit heures du elle vient de recevoir un grand assortiment de chapeaux, dernière création, livrera à des prix défiant toute concurrence.

GRANDE

8, Boul de Paris, TUNIS

SPÉCIALITÉ DE PAINS VIENNOIS Croissants au beurre

Pain de gluten, Sandwichs, Petits pains pour restaurants et hôtels Chaque soir à cinq heures : PAIN FRAIS ON PORTE A DOMICILE

Rene Delarue

14, Rue d'Espagne, 14 TUNIS

Vins de France et de Tunisie Rhum Sainte Lucie

Eau-de-vie fines de marc et de vin

$G^{\scriptscriptstyle de}_{\scriptscriptstyle -}$ Patisserie - Confiserie

A. BOURRELY

24. Avenue de France, 24. - TUNIS

la plus ancienne Maison Française de Tunîs. Spécialités de Dattes Farcies Marrons glacés, petits fours, prèces montées, glaces, sorbets, patisserie fines pour mariages. baptèmes, nocés, bals, etc.

COLIS POSTAUX

DES PÉTROLES RUSSES C. P. Muscat - Tunis

Opérations en gros — Service a do micile en bonbonnes de 10 litres a 1 fr. 30.

BUREAU 38 rue d'Italie

FABRIOUE DE GANTS en tous genres

Gants sur mesure -- Nettoyage de gants

ALPHONSE VESSIERE 12, rue de l'Eglise, 12 - TUNIS

A l'occasion des fêtes de la Noël et du 1er de l'An, grande mise en vente de gants de peau pour hommes et pour dames — Spécialité d'articles à pour officiers — Gants de soirée — Choix immense d'articles riches pour etrennes.

\$6.54.54.54.54.54.54.54.54.54

UMID-HUIEL 12, rue d'Italie, 12

Em. GIRAUD, propriétaire GRAND RESTAURANT DE 1" ORDREservice à la carte et à prix fixe

Salons pour Familles Spécialité de Conserves de Gibiers et de Fruits MÉDAILLE OR ET ARGENT

Marque déposée

VENTE DES VINS DE L'ARCHEVÊCHÈ DE CARTHAGE

EXPÉDITIONS PAR CAISSES ET PAR FUIS DANS TOUS LES PAYS

On expédie par Colis postaux dans toute la FranceduVin Muscat de l'Archevêché de Carthage.

S'adresser à M. H. VINCENT. négociant en ges du format grand in-octavo. vins, 7, rue du Soudan, près de la Gare française. - TUNIS.

CABINET DE CONSULTATIONS juridiques

Charles Warechal

55, rue At-Djazira, 55 - TUNIS Direction de toutes procédures. -

Représentation en justice. — Rédaction de conclusions. - Recouvrements. etc.

Les qualités désinfectantes, microbiciles

dealrisantes qui ont valu au Conitar Sapenine Le Beuf son admission dans les hopitaux de la ville de Paris, le rendent très précieux pour les soins sanitaires du corps, lotions lavages des nourissons, soins de la bouche qu'il purifie, des cheveux qu'il débarrasse des pellicules, etc.

Le flacon 2 francs, les 6 flacons 10 francs, dans toutes les pharmacies. se Défier des Controfaçons

Dépôt : PHARMACIE NÉE

MAISON RIBET NEVEU

14, rue d'Espagne, Tunis

Z. GENEVAY, successeur Dépositaire des produits à la marque Fé-

Médailles d'Or et d'Argent à l'Exposition universelle de Bruxelles 1897 et au Concours Général Agricole de Parts, 1897

Expédition de colis-postaux DATTES, MANDARINES

ET. ORANGES POUR TOUS PAYS

Pour paralire en Janvic 1898

de l'Algérie, la Tunisie et des colonies

françaises. 9, Rue des Consuls, 9, Alger. L'annuaire le plus complet paru jusqu'à

ce jour, description complète sur l'Algèrie et la Tunisie; vues, cartes, publicité, rensei-gnements généraux. — Se recommande à MM. les industriels, négociants et commercants; se trouve dans tous les cafés et hôtels de l'Algérie et dans les wagons-restaurants Compagnie Internationale des Wagons-Lits Alger-Oran, Oran-Alger; consulté par les administrations, le haut commerce dgérien et tunisien, les compagnies de navigation, etc. Partie administrative extraite des docu-

ments officiels du gouvernement général de l'Algérie et de la résidence de Tunis. Honoré des souscriptions du ministère de

la justice et des cultes, du ministère de l'agriculture, du gouvernement général de l'Algérie, de la résidence de Tunis, de la Chambre de commerce d'Alger et du Tribunal de commerce de la Seine, etc.

L'annuaire comporte de 1.400 à 1.500 pa-

Il est le seul ouvrage de ce genre dont le recensement des habitants et la revision des noms se font scrupuleusement tous les

Pour tous renseignements toutes demandes d'annonces et souscriptions, s'adresser à Tunis : Chez M. L. Loiseleur, agent genéral, 5 rue Amilear et chez les principaux libraires. Prix: 12 francs port en su

TUNIS - Imprimerie du Commerce - TUNIS Le Gérant : H. BONHOUR

MAGASIN

Petits Meubles, Bronzes d'art, Maroquinerie, Orfévrerie, Bijouterie, Articles de Paris, etc.

HORS CONCOURS



GRANDE BOULANGERIE et Patisserie Anglaise WAGNER et ALBRECHT

24, Rue d'Italie, 24. -- TUNIS. Brioches. — Croissants. — Petits
Pains pour thé et calé. — Bonbons. —
Gâteaux. — Tartres. — Desserts. etc.
Pains de luxe et de ménage. — Spécialités de pains anglais. — Biscuits.—
Pâtés fins. — Vins fins et liqueurs de premier choix. — Petits fours. — Fournitures pour soirées paptèmes. Ma riages et Bals.

A.GAUVAIN

Dépositaire des produits de la

Maison SAINT Frères

7, rue Amilear, 7, - TUNIS Toiles à voiles et galvanisées —tentes et tapis — rideaux — toiles et sacs — moquettes — chemises — gilets de chasse — espadrilles — sangles, septain — cordages et ficelles.

COMPAGNIE ALGÉRIENNE SOCIÉTÉ ANONYME Cap 15.000000 entièrement versés

Comptoir de Tunis Avenue de France

Escompte — recouvrements— avances sur titres et ma-chandi-ses — chèques et lettres de crédit sur tous pays - encaissements de coupons — ventes et achats sur garde titres.

Intérèt bonissé aux déposant de fonds 2010 - Bons de caisse - bons trois ans et deux ans, 3010 - bons à un an et quatre ans, 3 ½ 010 bons à cinq ans, 4 6[0.

FEUX D'ARTIFICE en tous genres

Paonessa, Artificier
Fournisseur de S. A. le Bey
et la ville de Tunis 22, Avenue de la Marine. - Tunis

Entreprise de fêtes publiques et privées; vente et locations d'articles d'illumination, pétards, serpentins, soleils, etc.; figures allégoriques sur commande. Prix défiant toute concurrence

DOMAINE DE POTINVILLE P. POTIN, propriétaire

hydraulique CIMENTO UNHILMIO

DEPOT rue du Portugal Chaux hydraulique, 14 fr, 60

Chaux éminemment hydraulique, 21 fr. 60 la tonne Ciment de Grappiers prise lente) 40 fr, la tonne.

la tonne.

PIERRE DE NABEUL

Adoptée par la Direction des Travaux Publics, le Génie Militaire et MM. les Ingénieurs-Architectes.

DEPOT: Gare française

Braignic, entrepreneur 15, rue de Grèce, Tunis

P. DANA & PAYAN TUNIS. -- 12, rue Es-Sadikia.

CORRESPONDANT SPÉCIAL DU BUREAU AUXILIAIRE DES CHEMINS DE FER DE MARSEILLE

CONDRAND Frères, agents

Embarquements, débarquements, service des hagage aux arrivées et départs des paquebots;
Tarifs spécial pour les officiers;
Magasins de dépôt, opérations en douane, avances sur marchandises, camionnage pour la ville et la campagne, déménagements. ménagements, La Malson délivre des billets circulaires sur tous les réseaux de chemins de fer.

BANQUE DE TUNISIE

SOCIÉTÉ ANONYME. Capital 8.000.000 Siège social à TUNIS

OPÉRATION DE LA SOCIÉTÉ

Encaissements et Recouvrements. -Encaissements et Recouvrements.—
Avances sur prêts, sur la marchandise
et sur hypothèques immobilières ou
maritimes.— Dêpôts à vue et à échéances fixes.— Garde de titres. Payement
et escompte de coupons. Reports.—
Ordres de bourse au comptant et à terme sur tous les marchés européens.
— Emission de chèques et lettres de
crédit sur tous pays.

Souscriptions - Emissions

LYONNAISEPHARMAGIETUNIS - 12, rue d'Italie - TUNIS

ROSSET-BRESSAND, pharmacien

TONIQUE DES SUFFÈTES à la Kola, Coca, Phosphate de Chaux

DRAGÉES ANTIA NÉMIQUES et ANTISEPTIQUES DES SUFFÈTTES

Ces deux produits, préparés avec les soins les plus min utieux, et présentés au public après plusieurs années d'expérience et d'ét udes, sont devenus le traitement par excellence de toutes les personnes affaiblies par les chaleurs. Collophénique, d'emploi certain, pour brûlures, plaies, excès, inflammations de la bouche.

Eaux minérales purgatives, gros et détail Lotion végétale pour la conservation de la chevelure Expédition de tous produits pharmaceutiques à l'intérieur de la Régence par retour du courrier.

FAURE &

24, rue d'Italie, 24 - TUNIS

Samedi 18 Décembre 1897 et jours suivants

en Vente

et Mise

POUR ETRENNES

MAISON DE CONFIANCE - PRIX FIXE

CARTHAGE

Grand Hotel St-Louis de Carthage MAISON FRANÇAISE

Hôtel recommandé du T.C.F. et du C. T. C. anglais; à proximité du Musée et de la Cathédrale; bâti sur le mur de 7 mêtres d'épaisseur de la citadelle romaine; au centre des principales ruines, à cinq minutes du chemin de fer.

25 Chambres très confortables -- Salle de 100 couverts CUISINE SOIGNÉE -- PRIX MODÈRÉS

EN ACIER GALVANISÉ pour l'Irrigation et l'Industrie

le plus fort et le meilleur marché du monde fonctionnant par la brise la pluslégère et résistant aux tempêtes les plus violentes.

ETABLISSEMENT DE DEVIS

Nous répondons à toute demande renfermant les indications suivantes : 1º Indiquer s'il y a des obstacles dans un

rayon de cent metres du moteur; quelle en est la hauteur; 2º Donner le diamètre du puits, sa profondeur totale, et la hauteur d'eau en été et en hiver;

3º A quelle distance au-dessus de la margelle du puits désire-t-on surélever l'eau;

4º Quelle quantité d'eau désire-t-on par heure.

Charbon de bois, Houille, Briquettes BOIS DE CHAUFFAGE, ETC.

B. Richard - Militte, successeur

TUNIS BUREAUX : Place de la Gare Française ; MAGASINS : Rue du Maroc (ancien fondouk au

Charbon)

GROS & DETAIL

→ MAISON FONDÉE EN 1884 ¾ 24 - 26, rue d'Italie. --- TUNIS --- 24 - 26, rue d'Italie.

AIMÉ EYRIES

APERÇU DE QUELQUES PRIX

Café vert Moka.. le ki'o 3 20 Martin que 3 20 Santos..... 2 50 Rio extra..... 2 40 Rio ordinaire.. 2 25 Súcre rcié Lebaudy, 1 k. « 60

Pernod fils.....le litre 2 25 Cognac Martell...la bout 5 25 Eau-de vie de vin vieille 1 25 Chart euse jaune le litre 6 60 Rhum S' james. le litre 3 50

Rhum Chauvet...le litre 2 20 Bougie sup. Fournier pag « 55 La fidélité du client honore une maison et l'encourage : LA

MAISON AIME EYRES ayant le respect de son nom a l'habitude d'être toujours consciencierse.

EXPÉDITIONS A L'INTÉRIEUR

Epicerie de la Régence S. ATHANASIOU et Cie

Vous le trouverez toujours, 28. RUE D'ITALIE "AU BON MARCHÉ" RUE D'ITALIE, 28

TUNIS -- 12, rue d'Italie, 12 -- TUNIS

Denrées coloniales, Conserves, Salaisons - Arrivages toutes les semaines de beurres et fromages. Liqueurs des premières

La Maison se recommande par ses produits de premier choix et la modicité de ses prix.

Crédit Foncier & Agricole d'Algérie

Société Anonyme, Capital 30 millions

Succursale de Tunis, 8, rue Es-Sadikia

Escompte, recouvrements, ordres de Bourse, avances sur titres, encaissement de coupons, chèques et lettres de crédit Dépôts à vue et à échéance fixe : à vue 2 [1, 6 mois 2 1]2, 1 an 3.

EPICERIE & CONESTIBLES **DOURA FRERES** DÉTAIL

25-27, rue des Glacières. --- TUNIS

Dearies Coloniales, Ligumes Šecs, Conscrues Alimentaires Semoules et farines. -- Pommes de terre Liqueurs ordinaires et de premières marques

M. Louis FOUBERT, Courtier Maritime ET COMMERCIAL

TUNIS. — 14, RUE ES-SADIKIA, 14. — TUNIS CAMIONNAGE - FORMALITÉS EN DOUANE

Expéditions pour tous pays par grande et petite vitesse CORRESPONDANTS EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER Service Spécial de Déménagements

MAGASINS DE DEPOTS

TERMINUS-HOTEL

J. CAILLODS, PROPRIÉTAIRE TUNIS, Place de la Gare Française, TUNIS

Cet établissement se recommande à MM. les voyageurs, touristes et négociants par son confortable, sa situation centrale, son installation et son ameublement entièrement neuf.

CUISINE RECOMMANDEE — PRIX MODERES

Commission - Importation - Exportation

A. HAUERWAS

TUNIS .-- 17, rue d'Italie, vis-à-vis de l'horloge de la Poste, 17. Vente et Achat

Fruits frais, primeurs, pommes de terre, légumes, fruits secs.-Plantes d'ornement et de fleurs. Arbres d'ornement, arbres fruitiers.--Volailles, gibiers, œufs. -- Colis postaux de dattes, mandarines, oranges, cédrats, citrons, etc., etc.

Bureau de placement pour domestiques

DE PARIS

Société Anonyme au capital de 100,000,000 de fr. enlièrement versés

AGENCES DE TUNIS

Sous -Agences à Sousse et à Sfax, bureau à Gabès Th. PROUST O. &, directeur des Agences en Tunisie

Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèque, ouverture de crédit, ordres de bourse, dépôts de titres, souscriptions et opérations diverses sur titres, lettres de crédit pour voyages, etc. etc. DÉPOTS A VUE ET A ÉCHÉANCES FIXES

A vue, 2 %; à 1 an, 2 1/2 %; à 2 ans, 3 %; à 3 ans, 3 1/2 %; à 4 ans et au-delà, 4 %

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde de valeurs, bijoux, titres de propriétés, etc., etc.
Ces coffres installés dans une serre spécial, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre les risques du vol et d'incendie.

DEPOT DES CAOUTCHOUCS DE CLERMONT-FERRAND

TUNIS — 18, rue de Constantine, 18 — TUNIS

Tuyaux de refoulement et d'aspira-Tuyaux de refoulement et d'aspiration pour vin, bière, alcool, vinaigre, huile, acide, arrosage
et pompes à incendie. — Tuyaux pour gaz, appareils à
sulfater, acoustique, etc. — Courroies pour transmission
s et transporteurs. — Courroies balata; joints, clapets, rondelles, tampons pour pompes. — corde calfat,
graisseur (breveté s. g. d. g.) feuilles cao ch uc, feutre plombaginé dit carbominium, etc., etc. — Balais-racioirs
(brevetés s. g. d. g.) — Garniture d' roues tous systèmes, — Tapis pleins et à grilles. —
Pneumatique Torrilhon (brevelé . g. d. g.)

— Touriste (breveté s. g. d. g.), cercles creux et Pleins et tous articles pour la vélocipédie. -- Vêtements civils et militaires indécomposables, tabliers de cheval, couvertures, molletières, houzeaux, tube, etc. etc. S'adresser MAISON MODÈLE, 7, Avenue de

France, Tunis, seule dépositaire pour la Tunisie

BON AU

REBOURGEON-RYON

Marchand-Grainier 23, rue de Portugal -- TUNIS

Graines potagères fourragères et de fleurs

seule Maison pouvant garantir la purete des espèces, la qualité germinative de ses produits tous d'origine française A PARIS, la maison Vilmorin Andrieu et Cir; A LYON, ALGER les meilleurs producteurs Compositions pour Garons, Prairies, Permanentes

Vesces du Poitou, Seigle d'hiver de Brie, Œilletons d'arti-chaut, Griffes d'asperges. Plants fraisiers, Raphia choisi pour

ouvrages de dames, ligatures, etc. EXPEDITIONS A L'INTERIEUR

Aux Armes de Saint-Etienne BOURY, Armurier 23. RUE AL-DJAZIRA. -- TUNIS

Armes de chasse et de tir, articles de chasse BICYCLETTES des premières fabriques françaises Appareils de pesage de tous systèmes

ATELIERS de REPARATIONS pour armes, bicyclettes, balances DÉPOT, DES POUDRES de mines et de chasse MAISON TOUZE DE MAGNY

20, rue d'Italie et rue d'Allemagne, 8

Du 25 octobre au 30 avril, M. Touze tiendra à la disposition de ses nombreux clients des

DATTES PREMIER En colis postaux de 3 kilos 5 fr. 5 — 7 fr. 50

Trois caisses de 1 k 1'2, formant un seul colis de 5 kilos 8 fr. rendues franco à domicile ; rendues en gare, o fr. 25 de réduction. Nos caisses sont recouvertes d'une photographie sujet tu-

Panier de 3 kilos, mandarines ou oranges, 5 fr. Panier de 5 -6 fr. 50

o fr. 50 de réduction en caisses de 3 ou 5 kilos.

Partout

ABSINTHE ET AMER CONILH

BELLOT, Distillateur à Tunis Dépôt général des eaux minérales de VICHY des liqueurs fines de la maison LAVAINE et Chat champagne MONTEBELLO.

COMPIE GENERALE TRANSATLANTIQUE SERVICES POSTAUX A GRANDE VITESSE

LIGNES DE Marseille-Tunis-Madhia-Monastier-Sousse-Tunis-Marseille

Départs: Marseille, lundi, 4 h. soir.
Tunis, mercre li, 5 h. s.;
Mehdia, jeudi, midi.
Monastier, jeudi, minuit.
Sousse, vendredi, 6 h. soir.
Tunis, samedi, 3 h. 30 soir.

Arrivées: Mercredi, 5 h. matin.
Jeudi, 3 h. matin.
Vendredi, 1 h. matin.
Samedi, 4 h. matin.
Lundi, 5 h. 30 matin. Marseille-Tunis-Malte-Tunis-Marseille

Départs: Marseille, vendredi, 4 h. soir. Arrivées: Dimanche, 5 h. matin.

Tunis, dimanche, 3 h. 30 soir.

Malte, lundi, 7 h. soir.

Tunis, mercredi, 3 h. 30 soir.

Mardi, midi.

Vendredi, 5 h. matin.

PRIX DES PLACES Ire clas., 100 fr.; 2me. clas., 70 fr.; 3me clas., 30 fr.; 4me clas., 18 fr.

AVIS IMPORTANT sage à Tunis.

L'enregistrement des bagages a lieu à Tunis-Port et cesse une heure avant celle fixée pour le départ. Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence de la Compagnie Générale Transatlantique, 1, rue Es-Sadikia.

Compagnie Touache Service Postal Français — Agence de Tunis

Service régulier à grande vitesse entre la France et la Tunisie. -Transport de passagers, de dépêches et de marchandises

Transport de passagers, de dépêches et de marchandises

ARRIVÉE DE MARSEILLE, tous les samedis matin.

DE LA COTE TUNISIENNE (Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax, Mahdia, Monastier, Sousse), tous les lundis matin.

DÉPART DE MARSEILLE POUR TUNIS, tous les jeudis à 5 h. du Boir.

DE TUNIS POUR MARSEILLE, tous les mardis à 3 1,2 du soir.

DÉPART DE TUNIS POUR LA COTE TUNISIENNE (Sousse, Sfax, Gabès, Tripoli, Djerba), tous les dimanches à 4 h. du soir.

La Compagnie accepte avec connaissements directs les marchandises à destination de Toulon, Cannes, Nice, Bordeaux, La Rochelle, Nantes, Saint-Nazaire, Le Havre, Rouen, Paris, Dunkerque, Anvers, Rotterdam, Amsterdam, Londres, La Chine, La Cochinchine, l'Australie, la Nouvelle-Calèdonie et de tous les points desservis par la Compagnie des Messageries Maritimes.

Pour frèt et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à Tunis, 3, rue d'Allemagne.

tions avantageuses.

nal.

L'Agent principal : J.-B. PÉDÉLUPÉ

A VENDRE situé Boulevard de Paris

près du passage à niveau, contenance 684 mètres carrés, depuis 1 fr. 75 le cent ayant trois in a sant les commandes à les com S'adresser au bureau du jour- l'Imprimerie du Commerce, 7, rue des Glacières, Tunis.

DYNAMITE

Focieté Française des Explosifs à Paris Seul dépôt autorisé pour la Tunisie

DE LA

ÉTABLISSEMENT A DJEBLL-DJELOUD : quinze fours à chaux à feu continu. Fabrication de la renommée chaux grasse et chaux simili-hydraulique en poucre; BRIOUETTERIE MODÈLE A LA MANOUBIA : production annuelle cinq millions

de briques pleines et creuses. Tuiles rondes vernissées et toutes espêces de poteries. TUYAUX en grès inaltérable de la Maison Valabrèque, de Bollène (Vaucluse).

DÉPOT DE MATÉRIAUX : à la Marine de Tunis, à Djebel-Djeloud, et 20, rue d'Espagne.

Adresser les commandes à MME Yeuve &. DE PARADE, 20, rue d'Espagne

des, Cuileries et Beignetteries de Barstille Voilier attendu incessamment : Aios-Spiridion avec 500 tonnes de Matériaux

Importation directe

DÉPOT GÉNÉRAL

Maison Davey, Bickford, Smith et Cie

à Rouen

ما وسلمان المسادرة